

TARIFS SERVICES PÉRISCOLAIRES 2016-2017

Applicables à compter du 1^{er} novembre 2016

(Délibération du Conseil Municipal n° 2016-10-062

du 13 octobre 2016)

RESTAURANT SCOLAIRE	
- repas école maternelle	3.35 €
- repas école élémentaire	3.60 €
- fourchette (le repas)	1,10 €
GARDERIE DU MATIN	2 € la présence
TRANSPORT SCOLAIRE	20 € par mois et par famille

Comment régler les factures ?

Le paiement s'effectue après réception à votre domicile d'une facture mensuelle. Les factures sont à régler auprès de la Trésorerie de Luynes par chèque bancaire ou en espèces, ou via le dispositif TIPI, service internet de l'Etat (Titres Payables par Internet).